

1304 Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Autres noms : Grand fer à cheval, Grand rhinolophe obscure



Classification : Mammifères, Chiroptères, Rhinolophidés

Statuts de protection :

Annexe II et IV de la Directive Habitats

Annexe II de la Convention de Bonn

Annexe II de la Convention de Berne

Article 2 de la Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (2007)

Espèce quasi menacé de la Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

DESCRIPTION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

Morphologie : Le Grand Rhinolophe est le plus grand des Rhinolophes et une des plus grandes chauves-souris d'Europe, avec une envergure de 35 à 40 cm. Son pelage est gris-brun à roussâtre sur le dos, gris-blanc à jaunâtre sur le ventre. Les Rhinolophes se distinguent des autres chauves-souris par des excroissances membraneuses sur la face en forme de fer à cheval, excroissances que l'on appelle feuilles nasales.

Alimentation : insectes (coléoptères, papillons, diptères, tricoptères et hyménoptères), chasse par écholocation

Reproduction : Les naissances ont lieu en juin (une seule portée d'un petit par an).

Comportement : Il reste suspendu aux plafonds des grottes à l'abri des courants d'air. L'espèce se trouve de façon isolée, ou par petits groupes plus ou moins dispersés, et à des endroits très divers (entrée, milieu ou fond des

Répartition

Aire naturelle : C'est une espèce d'Europe moyenne et méditerranéenne. Elle se raréfie au nord des Alpes et des Carpates.

France : Elle est présente dans toute la France mais est bien mieux représentée dans le Sud.

Site : 20 individus ont été répertoriés en hivernage dans la grotte du Mas de Baume, où environ, ce qui n'est pas négligeable pour ces populations. L'espèce est également présente dans la grotte des Protestants et celle des Huguenots. (ISSARTEL, comm. pers.).

Etat de conservation

L'UICN considère que la protection de cette espèce est une préoccupation mineure.

Cette espèce est en constante régression en Europe. Plusieurs pays ont vu leurs populations pratiquement s'éteindre ces 50 dernières années. Considérée comme disparue du nord de la France, la majorité de la population hibernante est observée sur le bassin de la Loire et en Poitou. En Ardèche, l'espèce est en régression.

DESCRIPTION DE SA NICHE ECOLOGIQUE

Description de l'habitat de l'espèce

En été, il occupe aussi bien des cavités naturelles de dimension variable (grottes, avens, arbres creux) que des cavités artificielles (combles ou des caves de vieilles maisons). Il chasse au niveau d'alignements d'arbres, de grandes haies, en lisière de forêts de feuillus et dans les ripisylves.

Il hiberne dans les grottes ou carrières.

En Ardèche, il peut habiter en milieu souterrain toute l'année. Il est très fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage.

Exigences écologiques

Il recherche une forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, d'herbages en lisières de bois ou de haies, pâturés par des bovins, voire des ovins et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins... Il fréquente peu ou pas les plantations de résineux, les cultures et les milieux ouverts sans arbres.

Gîtes d'hivernation : obscurité totale, température comprise entre 5 et 12°C, hygrométrie supérieur à 96%, ventilation légère, tranquillité garantie, sous un couvert végétal

Etat de conservation

Les habitats favorables se trouvent en périphéries du site (forêts de feuillus, landes, friches). C'est pour cela que les grottes fréquentées par cette espèce se trouvent en limite intérieure du périmètre.

INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Les grottes habitées par l'espèce sont peu fréquentées par l'homme.

FACTEUR D'EVOLUTION

	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation favorable	Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation favorable
Facteurs naturels		
Facteurs humains	Très sensible aux dérangements causés par l'homme, à l'aménagement des grottes, la mise en sécurité des mines et à la réfection des bâtiments anciens. Raréfaction des proies (insectes) suite à l'emploi pesticides Développement de l'agriculture intensive (démantèlement de la structure paysagère et banalisation du paysage) qui déstructure l'habitat de l'espèce	Les grottes sont peu fréquentées par l'homme

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Propositions de gestion de l'espèce

- Effectuer une évaluation de la fréquentation des sites par l'espèce.
- Evaluer les menaces et de définir les zones prioritaires sur lesquelles des mesures conservatoires seront à mettre en œuvre rapidement.
- Sensibiliser le public.

Propositions de gestion de l'habitat de l'espèce

- Rechercher des sites de reproduction et d'hibernation
- Protéger et entretenir les gîtes, les terrains de chasse et les corridors boisés.
- Sensibiliser le public.

Principaux acteurs concernés

Il s'agit des usagers des grottes (propriétaires, touristes...) et des usagers des gîtes, terrains de chasse et corridors boisés de déplacement (propriétaires, exploitants forestiers...).